

INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉: mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : mairiedereau.fr



SOMMAIRE

- MICRO-CRECHE Page 3

- SCOLAIRE Page 4
 - Rentrée
 - Calendriers scolaire
 - Information
 - Etudes surveillées

- SOCIAL Page 4
 - Refonte des prestations
 - Mandats de Noël

- TRAVAUX Page 5

- CULTURE ET SPORT Page 6
 - Comité des fêtes
 - Amicale des anciens élèves de Réau
 - Forum des associations
 - Réau sport loisirs

- SENART Page 8

- DIVERS Page 9
 - Sécurité routière
 - Château du Plessis Picard
 - Recensement militaire
 - CNAV
 - CAF



Le Mot du Maire

Chers concitoyens, chers amis,

L'année scolaire qui débute est l'occasion de faire le point de la situation de notre commune.

A l'instar d'une évaluation individuelle, essayons de distinguer les réussites et les marges de progrès que rencontre notre commune.

A l'actif, nous avons une rentrée scolaire de bonne facture, une vie associative des plus dynamique (grand merci aux Présidents et bénévoles de ces associations), un ambitieux projet de golf avec son école, l'ouverture prochaine d'une crèche, d'initiative privée, que la municipalité a largement soutenue par le financement des locaux, la programmation des travaux de la liaison douce entre Réau bourg et Ourdy, la poursuite des travaux de sécurisation des voies de circulation et un pertinent Plan Local d'Urbanisme enfin opposable, en terme de développement durable .

Au passif, nous avons un projet de construction de nouveaux logements au point mort, en attente de la solution d'un nouvel axe de circulation au sud du bourg, pouvant désengorger le hameau de Ourdy et la voie qui le relie au bourg, la réfection si coûteuse de la voie entre Ourdy et le pont sur l'A5, un problème récurrent de transport scolaire et plus généralement d'accessibilité à notre commune et enfin, l'épineux problème de l'assainissement des eaux du hameau de Villaroché.

En ce qui concerne ce dernier chantier, 2011 devrait être l'année de tous les espoirs. Une réunion publique devrait être prochainement programmée afin de vous tenir informés.

Vous pouvez constater que le travail ne manque pas mais que vos élus n'ont pas l'intention de chômer, toujours enclin à prendre en compte les difficultés de notre commune et de ses habitants, avec la même motivation et le même enthousiasme.

Je reste personnellement, plus que jamais, disponible et à l'écoute. Le secrétariat de la mairie se fera un plaisir, à votre demande, de faire en sorte que nous puissions nous rencontrer.

Le Maire

Michel ROGER

MICRO-CRECHE

OUVERTURE LE 8 NOVEMBRE 2010



Micro crèche privée

Ouverte du Lundi au vendredi

de 07H30 à 18H30

Contrat annuel ; PAJE et bébé bonus77

journée (10H00) ou demi-journée (6H00)

[Www.lamaisondesdoudous.fr](http://www.lamaisondesdoudous.fr)

Atelier de peinture

*Le mercredi après midi
pour les enfants de moins de 6 ans*

7 Euros la séance...

(Inscriptions par mail)



« La Maison Des Doudous »

2 rue Frédéric Sarazin

77550 Réau

Inscriptions et renseignements

Valérie Bensaid :

lamaisondesdoudous@hotmail.fr

Infos minut' sur le site

SCOLAIRE

Rentrée scolaire

Comme la plupart des élèves, les petits Réaltais ont retrouvé le chemin de la classe le Jeudi 2 Septembre, à l'Ecole de la Colombe, qui a donc vécu la deuxième rentrée de sa courte histoire.

Rentrée pour les élèves, mais aussi pour les enseignants. C'est l'occasion de souhaiter la bienvenue à Madame Emilie DRECOURT, institutrice de la classe de CP/CE1 et Monsieur BARDON Fabrice qui assure la décharge deux jours par semaine auprès des classes de Madame MONTEMBAULT et de Madame DA SILVA .

Nous n'oublions pas les parents et notamment les mamans pour lesquelles la joie des retrouvailles a vite fait place à un brin d'anxiété et même d'émotion...

Monsieur le Maire avait, comme chaque année, réservé sa matinée afin d'accueillir tout ce petit monde et vérifier par lui-même que tous les éléments étaient réunis pour démarrer une belle année scolaire.

Bonne année scolaire à tous : enfants, enseignants, parents, et personnel communal !

La municipalité souhaite également beaucoup de réussite aux anciens de CM2 qui ont fait leur rentrée au Collège.

Calendrier scolaire

Vacances de la Toussaint :	du samedi 23 octobre 2010 au mardi 2 novembre 2010
Vacances de Noël :	du samedi 18 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011
Vacances d'hiver :	du samedi 12 février 2011 au dimanche 27 février 2011
Vacances de printemps :	du samedi 9 avril 2011 au lundi 25 avril 2011
Vacances d'été :	le samedi 3 juillet 2011

Etudes surveillées

Depuis le 4 octobre dernier, une étude surveillée - nouveau service péri scolaire depuis longtemps réclamé par les familles - a été mise en place grâce à un travail en collaboration avec les enseignants exerçant sur la commune.

Les séances, destinées aux enfants du CP au CM2 encadrées par une enseignante, se déroulent dans les locaux de l'école, de 16H30 jusqu'à 17H45.

Le tarif a été fixé par le conseil Municipal à 2.75 € la séance. Néanmoins, pour la viabilité de ce service et à un tel coût, il est nécessaire d'avoir en moyenne 10 enfants par séance.

Les inscriptions se font au trimestre et le paiement à réception de la facture chaque fin de mois.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

INFORMATION

Suite à une décision de l'inspection académique, les enfants auront école le mercredi 3 novembre 2010, pour récupérer le vendredi 3 juin 2011 (pont de l'Ascension) qui lui sera vaqué. Tous les services péri et postcolaires seront assurés le mercredi 3 novembre 2010.

SOCIAL

La commission administrative du CCAS effectue actuellement une refonte de ses prestations pour permettre de mieux cibler les besoins de la population de REAU. (enfants, adolescents, étudiants, personnes âgées...)

Pour nous permettre de réaliser plus finement cette étude un questionnaire vous est diffusé en même temps que l'Info Réau.

Nous vous remercions d'y accorder un peu de votre temps. Plus nous aurons de réponses en retour, plus nous serons à même d'adapter les prestations futures à vos attentes.

MANDATS DE NOEL 2010

ATTENTION : MODIFICATION DES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour l'attribution des mandats de Noël pour 2010, nous demandons aux personnes âgées de 65 ans et plus, y compris celles qui en bénéficiaient déjà précédemment, de déposer auprès du secrétariat de la mairie, une copie de leur avis d'imposition avant le 8 novembre 2010, ceci afin de nous permettre d'établir la liste des bénéficiaires pour Noël 2010.

TRAVAUX

1



Un trottoir a été créé route de Villaroche afin de sécuriser le cheminement en direction de l'école. Le mur jouxtant le trottoir a été abattu afin d'éviter tout danger.

Le traçage d'une piste cyclable a également été réalisé sur cette même route.

2



Le mur mitoyen entre la propriété de Monsieur GARNOT et l'école a été reconstruit. Celui-ci présentait un risque d'éboulement.

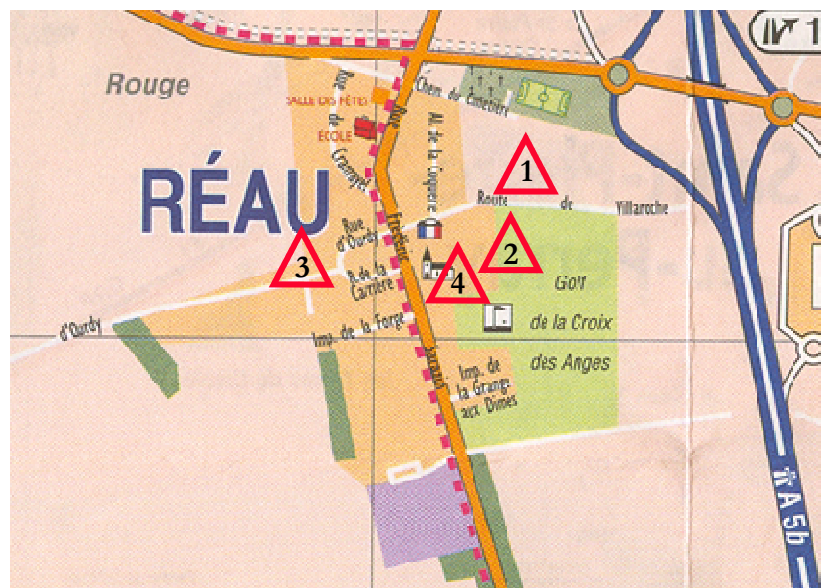
3



Un marquage au sol a été réalisé dans le virage de la rue d'Ourdy

4

Des stores seront prochainement installés aux fenêtres des classes maternelles à l'école. Ces stores permettront de limiter l'échauffement des classes du à l'ensoleillement.



CULTURE ET SPORT

Comité des fêtes

Fête communale

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée la kermesse en juin 2010. Les enfants et les parents ont pu profiter des nombreux stands et remporter plein de lots.

Le soir, l'ambiance et le repas haïtien ont comblé les 80 personnes présentes.

Cette belle journée s'est terminée avec le traditionnel feu d'artifice, qui comme tous les ans nous a émerveillé les yeux.

MERCI à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite.



Loto

Le loto de dimanche 26 septembre 2010 nous a permis de passer un bon après-midi à l'abri de la pluie.

Une bonne ambiance et de nombreux lots : VTT, écran LCD, appareil photo ... ont fait la joie des gagnants.

Merci de votre participation et à l'année prochaine.



Amicale des anciens élèves de l'école de Réau

Dimanche 12 septembre, s'est déroulée la traditionnelle brocante organisée par les anciens élèves de l'école de REAU.

Une brocante un peu perturbée cette année par une météo capricieuse en fin de matinée.

La persévérance des exposants aura toutefois été récompensée, le soleil étant présent l'après-midi.

Un grand coup de chapeau aux organisateurs de cette belle manifestation, rendez-vous incontournable dans l'agenda des animations réaltaises.

A noter : Assemblée générale le **samedi 6 novembre 2010** à 18 heures à la salle des fêtes suivi à 19h15 de son repas annuel. Pour tout renseignement contacter Monsieur Laurent DEJEUX - 11 impasse de la grange aux dîmes - 77550 REAU

CULTURE ET SPORT

Forum des Associations

Ce samedi 11 septembre 2010 s'est déroulé le tout premier forum des Associations de Réau.

Derrière ce forum, il y a d'abord le souhait partagé de la Ville et des associations d'offrir l'accès pour un plus grand nombre à une vie sociale, éducative, culturelle et sportive épanouissante.

Mais ce forum, c'est aussi l'occasion de prendre de bonnes résolutions, car la vie associative c'est avant tout du vivre ensemble et du lien social.

Et plus qu'un passe-temps, c'est une place dans la vie de la cité, que chacun pourra trouver auprès des associations.

Les principales d'entre elles ont pris part à cette manifestation avec pour certains des démonstrations remarquées.

- Qi Gong
- Vis ta forme
- Vitandance
- Taekwondo
- Les écuries du Plessis Picard
- Le club de Loisirs
- Karate



CULTURE ET SPORT

Réau Sport Loisirs

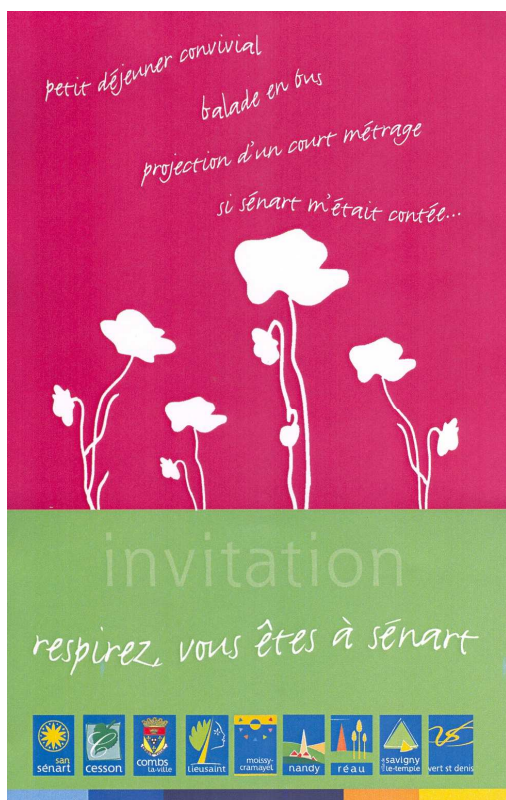
Date des matchs

Dimanche 21/11/2010	Réau	Nangis
Dimanche 05/12/2010	Réau	Bois le Roi
Dimanche 23/01/2011	Réau	Portugais de Montereau
Dimanche 03/02/2011	Réau	Moncourt Fromonville
Dimanche 06/03/2011	Réau	Boissise Pringy us
Dimanche 27/03/2011	Réau	Provins FC
Dimanche 10/04/2011	Réau	Champenois Mam Ver
Dimanche 08/05/2011	Réau	Crisenoy Us
Dimanche 29/05/2011	Réau	Briard SI



SENART

Accueil des habitants



Le **Samedi 6 novembre 2010**, le SAN de SENART organise, en collaboration avec la municipalité de REAU, une matinée d'accueil des nouveaux habitants.

Déjà programmée en 2009, cette initiative, qui fonctionne depuis quelques années dans toutes les communes de la Ville Nouvelle à l'exception de REAU, avait été annulée, faute de participants.

Il faut dire que notre commune est de loin la plus petite de SENART et qu'à ce titre, les nouveaux habitants ne sont pas légion.

Le SAN a donc décidé de faire une exception pour REAU, en changeant le format et en invitant **tous les habitants**.

En fonction du nombre de réponse, une autre cession pourra être organisée.

Rappelons qu'il s'agit de faire découvrir la Ville Nouvelle, par un petit-déjeuner d'accueil dans la commune, une visite des sites importants de SENART en autocar avant de terminer à nouveau en commune par un verre de l'amitié.

Nous souhaitons vivement vous recevoir nombreux à cette belle initiative.

DIVERS

SECURITE ROUTIERE



Samedi 25 septembre, le Centaure, en partenariat avec la commune, avait invité la population à une journée de sensibilisation aux risques routiers.

Après quelques démonstrations les formateurs nous ont prouvé que malgré ce que nous pouvions penser, nous étions loin d'être en sécurité sur la route. Plaque de verglas, éclatement de pneu ...

Toutes ces mises en situations nous ont permis de nous retrouver dans des conditions réelles d'accidents, pouvant ainsi apprécier le danger en toute sécurité sur le circuit du Centaure.

Cette journée de sensibilisation était vraiment formatrice.

La Maison de Retraite - Château du Plessis Picard

Inauguration du chemin de déambulation

Judi 16 septembre s'est déroulé dans la même journée le conseil de vie social.

Cette instance permet de réunir les familles et les résidents de l'établissement.

Elle a pour but d'informer et de répondre aux questions diverses.

A l'issue de cet échange nous avons échangé un verre de l'amitié et nous avons procédé à l'inauguration du chemin dit « de déambulation ». En signant la convention tripartite entre le conseil général et la ddass, la maison était tenue de réaliser ce chemin. Cela faisait parti des objectifs fixés ensemble.

Madame LEFBVRE blondine (101 ans) qui est notre doyenne ainsi que Monsieur EVRARD Claude (67ans) le benjamin de la maison, ont tous deux coupé le ruban bleu blanc rouge (très officiellement), sur une musique de M. charpentier (te deum-prélude) sur un air de trompette.

Heureusement le temps s'est maintenu et certains résidents ont pu profiter des quelques rayons de soleil pour faire le tour du chemin.



DIVERS

Recensement militaire

Garçons et filles, vous avez 16 ans, faites vous recenser. Tous les jeunes français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Il faut se présenter avec sa carte d'identité, un justificatif de domicile ainsi que le livret de famille des parents. Il sera remis à l'intéressé(e) une attestation de recensement.

Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse



Communiqué de presse

4 août 2010

Vous avez travaillé en France et en Allemagne ? Venez faire le point sur votre retraite.

L'Assurance retraite d'Ile-de-France organise, en 2010, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung, des journées d'information retraite franco-allemandes, aux dates suivantes :

28 au 30 septembre - 30 novembre au 2 décembre

Des conseillers de la caisse de retraite allemande mais aussi des représentants de l' Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco et du Régime social des indépendants répondent à toutes vos questions.

Modalités d'inscription :

Pour participer ^(*), vous devez vous inscrire au préalable :

- Par Internet, en complétant un bulletin en ligne sur www.lassuranceretraite.fr rubrique *Salariés et retraités*, région Ile-de-France
- Ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de l' Assurance retraite et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante :

Cnav Relations extérieures 932 - 75951 Paris cedex 19

^(*) dans la limite des places disponibles

Communiqué de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

Votre enfant âgé entre 3 et 18 ans participe à une activité sportive, culturelle ou artistique ?

La Caf vous aide à la financer **avec le bon loisirs jeunes 2010-2011**.

Cette année, vous souhaitez que votre ou vos enfant(s) pratique(nt) un sport, participe(nt) à des activités culturelles ou fréquente(nt) un accueil de loisirs ?

Le bon loisirs peut vous aider à payer :

- les frais d'inscription, de licence, d'assurance pour des activités sportives, culturelles ou artistiques,
- l'achat du matériel ou de l'équipement nécessaire à la pratique de ces activités,
- le paiement des journées en accueil de loisirs sans hébergement.

Ces activités doivent se dérouler en Seine-et-Marne et en dehors des vacances d'été. Elles doivent être organisées par une association Loi 1901 (déclarée en Préfecture), ou par une structure municipale ou para-municipale.



Vous étiez allocataire à la Caf de Seine-et-Marne en octobre 2009, votre quotient familial est inférieur ou égal à 740 € et vous avez reçu des prestations familiales au titre du mois de juin 2010.

Vous n'avez aucune démarche à faire, le formulaire du Bon Loisirs Jeunes (de couleur jaune) vous sera adressé courant septembre (un bon par enfant).

Si vous ne recevez pas de bon en septembre, cela signifie que vous ne remplissez plus les conditions pour en bénéficier.

Ce bon est valable pour l'année scolaire soit du 1^{er} septembre 2010 au 31 mai 2011. Il suffit de faire compléter le bon par l'organisateur de l'activité ou le fournisseur de matériel qui atteste le montant de la dépense et de le retourner à la Caf accompagné des justificatifs de dépenses.

Vous recevrez en retour un remboursement de 40 € minimum à 86 € maximum par enfant, en fonction des frais engagés.

Pendant la période du 1^{er} septembre 2009 au 30 mai 2010, la Caf a versé 1 783 582 € pour financer les activités de 21 493 enfants de 3 à 18 ans du département.

**Déclaration de naissance :
pensez aussi à l'Assurance Maladie !**

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne lance une nouvelle campagne d'information pour rappeler aux futurs parents l'importance de déclarer rapidement la naissance de leur enfant afin de pouvoir bénéficier de la prise en charge immédiate des soins.

Pour cela, un appel suffit au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe). La mise à jour de la carte Vitale est ensuite nécessaire dès la sortie de la maternité.

A NOTER

HALLOWEEN

Organisé par le Comité des fêtes
Dimanche 31 octobre 2010
À la salle des fêtes

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Organisé par le Comité des fêtes
Jeudi 18 novembre 2010
À la salle des fêtes

LOTO

Organisée par la Maison de Retraite
Samedi 4 décembre 2010
À la salle des fêtes

THEATRE

« Sacha méconnu » de Sacha Guitry
Dimanche 5 décembre 2010
À la salle des fêtes